



Assemblée Générale du 28 février 2021

Ordre du jour

1. Présentation, par le Président, de la méthode adoptée pour la tenue de l'AG en distanciel
2. Rapport Financier
3. Rapport Moral
4. Rapport des Activités des Commissions
5. Vote des Tarifs d'Adhésion 2021-2022
6. Election du Conseil d'Administration
7. Questions diverses
8. Clôture de l'AG

Président de séance : Jean-Louis HERVAULT
Secrétaire de séance : Armelle LELEUP

64 adhérents, à jour de leur cotisation, considérés comme présents ou représentés dont 21 nouveaux adhérents sans droit de vote

1. Présentation de la méthode adoptée pour la tenue de cette AG en distanciel

Cette AG, qui devait se tenir obligatoirement avant le 31 mars, n'aura pu malheureusement se tenir qu'à distance. L'organisation via visioconférence ne nous semblait pas la solution la plus adaptée, sachant qu'aucune décision stratégique ou financière d'importance n'était à prendre.

Méthode adoptée pour une tenue de l'AG en distanciel

- Un 1^{er} mail envoyé aux 80 adhérents a recueilli, entre le 6 février et le 17 février, 42 votes favorables à un vote par mail (pour éviter l'utilisation d'outils informatiques payants), 3 questions, 13 candidatures au CA (9 renouvellements et 4 nouvelles candidatures). Y avaient été joints 3 rapports à soumettre aux votes : le rapport de trésorerie, le rapport moral, la proposition des tarifs de la saison à venir.
- Un 2^{ième} mail a ensuite recueilli, parmi les 59 adhérents détenteurs d'un droit de vote, entre le 17 février et le 28 février, leurs votes sur l'ensemble des rapports présentés dans cette AG, rapports à

nouveau joints au mail (dont la liste arrêtée des candidats au CA) ainsi qu'un rappel de la méthode adoptée et un document avec les réponses aux questions posées précédemment.

Tout au long de ce processus, un document proposant l'ensemble des rapports, la méthode, les questions posées et la liste des adhérents était consultable au club.

Les détenteurs d'un droit de vote n'ayant pas répondu sont considérés comme absents à l'AG. Les nouveaux adhérents, sans droit de vote, sont tous considérés comme présents à l'AG (puisqu'ils auront été destinataires des rapports et auront pu poser leurs questions).

Le travail administratif lié au traitement de cette AG a été lourd mais on peut saluer une bonne mobilisation de nos adhérents.

2. RAPPORT FINANCIER (par Jean-Baptiste LAGRANGE)

Voici les comptes de l'association pour l'exercice 2019-2020 et les prévisions budgétaires pour 2020-2021.

Notre association, de par sa taille et ses financements, n'est pas soumise au « plan comptable des associations ». Nos statuts prévoient seulement que l'exercice social et comptable de l'Association court du 1er octobre de chaque année au 30 septembre de l'année suivante et que le bureau communique un rapport chaque année lors de l'Assemblée Générale. C'est pourquoi, au cours des années précédentes le rapport de trésorerie a pris des formes diverses avec le souhait de communiquer aux adhérents un état aussi clair que possible des comptes de notre association et de permettre un débat sur les choix budgétaires.

Notre association a aussi à remplir des formulaires de demande de financement, pour lesquels notre budget doit être présenté selon les rubriques (« comptes ») du plan comptable général en ce qui concerne les dépenses (« charges ») et les recettes (« produits »). Il a donc été décidé à partir de cette année d'établir les comptes annuels et les prévisions en utilisant ces rubriques. On trouvera donc en Annexe 1 le compte d'exploitation 2019-2020 et en Annexe 5 les prévisions budgétaires pour 2020-2021 établis selon ces rubriques.

De façon à présenter le plus clairement possible les dépenses et recettes de l'année, l'annexe 2 énumère les dépenses et recettes avec leur objet dans les différentes rubriques.

Commentons deux gros postes. En 601 et 602 les dépenses sont dans leur majorité des achats de matière et matériel pour les différents travaux réalisés par les bénévoles, avec en particulier cette année la peinture des locaux, et des outils pour la formation aux métiers du nautisme. On trouve aussi du matériel nautique non considéré comme « investissement » (avirons, gilets de sauvetage, bateau « ancien »). En 68, ce sont les « investissements » : un 8x à l'origine en pointe, que nous avons équipé en couple, un ergomètre et un 4x (non encore livré à ce jour). Des précisions sur les autres postes pourront être apportées en Assemblée Générale ou dans le rapport moral.

Concernant le bénévolat, j'ai expliqué les années précédentes comment nous arrivons à une estimation d'un peu plus de deux équivalents temps plein. Le tableau est repris en annexe 2. Il faut souligner que la période d'interruption des activités pendant le confinement n'a pas diminué l'activité bénévole avec la nécessité de maintenir les infrastructures et la gestion du club, et d'assurer la communication avec les adhérents notamment sur les protocoles sanitaires.

Dans le tableau de l'annexe 3, certaines rubriques ont été regroupées de façon à obtenir une présentation plus synthétique et une comparaison avec l'année précédente.

Commentons les tendances. Dans les dépenses, l'augmentation des versements aux instances est en majorité due à l'augmentation des adhésions, adhérents payant une cotisation ou participants sur convention (cette année des lycéens du lycée du Vœu). Une nette augmentation sur la seconde ligne. Il a été souligné plus haut les travaux et achats motivant ces dépenses. En troisième ligne, des dépenses

nouvelles correspondant d'une part à des prestations de l'entraîneuse départementale, Léna MAHOÏC, pour l'encadrement des lycéens et d'autre part à la participation de membres du club à des formations assurées par les instances qui seront détaillées dans le rapport moral. Les investissements (bateau et ergo) sont stables. Comme l'an dernier nous avons pu bénéficier d'occasions intéressantes pour compléter notre parc et remplacer des bateaux vieillissants ou hors d'usage. Moins de déplacements, et pas d'organisation de manifestations : ce n'est pas une année à randonnée, et le challenge entreprise n'a pu être organisé pour raisons sanitaires.

Côté recettes, on constate que l'année précédente nous avons un bénéfice net de la randonnée et du challenge d'environ 8000 €. Le « manque à gagner » est compensé par une augmentation des recettes, notamment la vente de matériel ne correspondant plus à nos besoins. Ceci, avec l'achat de bateaux d'occasion, montre l'intérêt d'une bonne gestion de notre parc.

Ceci se retrouve dans le bilan de l'annexe 4. J'ai expliqué les années précédentes ce qu'était le « Fonds associatif » et comment il est calculé. Dans les grandes lignes, nous avons environ en fin d'exercice un parc matériel d'une valeur après amortissements d'environ 40 k€ et 30 k€ en banque, ce qui donne un « Fonds associatif » encore en hausse cette année malgré les vicissitudes sanitaires. C'est heureux, car comme nous allons le voir, 2021 va être l'année d'un investissement majeur.

En annexe 5 comme annoncé plus haut, on trouve les prévisions budgétaires, telles qu'établies pour les demandes de subventions. Ici aussi un tableau synthétique (annexe 6) permet de faire une comparaison avec l'année écoulée. Les postes de dépense ont été majorés, à l'exception du poste investissement qui est prévu en diminution pour parvenir à l'équilibre. Côté recettes, nous espérons que 2021 permettra l'organisation d'évènements (randonnée, challenge...) d'où l'augmentation du poste « prestations ».

Ces prévisions doivent être mises en relation avec un investissement majeur sur l'exercice 2020-2021 avec l'extension des locaux. Une dépense de 8 000 € est prévue pour des aménagements (salle de sport et nouveaux containers). Elle devrait pouvoir être couverte par l'augmentation des postes de dépense. Nous aurons aussi à payer une facture de 13 692 € pour l'achat de quatre containers. Le dépassement sur le poste « investissement » est donc de 4 192 €. Nous pouvons donc nous attendre à un déficit équivalent sur l'exercice 2020-2021. L'état des finances du club (environ 30 k€ sur les comptes en début d'exercice) devrait permettre d'y faire face. Si besoin une petite avance de trésorerie pourra être obtenue d'une des banques qui gèrent nos comptes.

Annexe 1. Compte d'exploitation

Dépenses			Recettes		
601	Achats matières et fournitures	4 712 €	70	Vente de produits, prestations	950 €
602	Autres fournitures	3 842 €	741	Conseil Régional	2 949 €
603	Fluides	2 082 €	745	Conseil(s) Départemental(aux)	3 500 €
611	Locations		747	État (FDVA)	1 500 €
612	Entretien et réparation	1 337 €	7410	OMS Hennebont	1 439 €
613	Assurance	2 573 €	756	Cotisations	15 676 €
614	Documentation	240 €	758	Mécénat	500 €
621	Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 060 €	76	Produits financiers	138 €
622	Publicité, publications	506 €	77	Produits exceptionnels	2 749 €
623	Déplacements, missions	1 252 €	78	Reprises sur amortissements	8 600 €
624	Services bancaires, autres	116 €			
651	Cotisations, licences	5 029 €			
652	Formation	818 €			
68	Investissements	13 111 €			
	TOTAL DES CHARGES	36 677 €			
	Excédent d'exploitation	1 323 €		TOTAL DES PRODUITS	38 000 €
86	Bénévolat	40 000 €	87	Bénévolat	40 000 €
	Total	78 000 €		Total	78 000 €

Annexe 2. Détail des dépenses et recettes par rubrique.

Dépenses 2019-2020

601	<i>Achats matières et fournitures</i>	Aménagement des locaux, Papeterie, Consommables Ateliers du Lundi, Matériel Formation aux métiers, Gilets Sécu, Pièces moteur et remorque, 4x	4 712 €
602	<i>Autres fournitures</i>	Avirons, Avance textile, Essence Sécu	3 842 €
603	<i>Fluides</i>	Engie, Orange, Saur	2 082 €
612	<i>Entretien et réparation</i>	Peinture bateau, entretien et réparation HB, réparation camion	1 337 €
613	<i>Assurance</i>	MAIF	2 573 €
614	<i>Documentation</i>	Papeterie, photocopies	240 €
621	<i>Rémunérations intermédiaires et honoraires</i>	Prestations entraîneure départementale	1 060 €
622	<i>Publicité, publications</i>	Autocollants et site Web	506 €
623	<i>Déplacements, missions</i>	Transports Bateaux, évènements divers	1 252 €
624	<i>Services bancaires, autres</i>		116 €
651	<i>Cotisations, licences</i>		5 029 €
652	<i>Formation</i>	Formation fédérale « réparation-entretien », formation éducateur, initiateur	818 €
68	<i>Investissements</i>	8x, portants, 4x, ergomètre	13 111 €

Recettes 2019-2020

70	<i>Vente de produits, prestations</i>	Lycée Vœu, Vitévac	950 €
741	<i>Conseil Régional</i>	Agence nationale du sport	2 949 €
745	<i>Conseil(s) Départemental(aux)</i>	Formation aux métiers du nautisme	3 500 €
747	<i>État</i>	Fond Développement Vie Associative	1 500 €
7410	<i>OMS Hennebont</i>	Subvention municipale	1 439 €
756	<i>Cotisations</i>		15 676 €
758	<i>Mécénat</i>	Convention sponsoring LDLT	500 €
76	<i>Produits financiers</i>	Intérêts des comptes	138 €
77	<i>Produits exceptionnels</i>	Contributions déplacements, remboursements assurance et divers, textile, ventes Divit, virus, aviron.	2 680 €
78	<i>Reprises sur amortissements</i>	Vente Kerousse, 4x Vega, solde skif Vega	8 600 €

Bénévolat

	Equivalent plein temps 2019
Bureau et missions CA	0,73
Encadrement jeunes (entraîneur +...)	0,24
Ateliers (Lundi, pour tous...)	0,73
Challenge, rando	0,31
Total	2,01

Annexe 3. Présentation synthétique

Nature Dépenses	Dépenses 2019	Dépenses 2020	Tendance	Nature recettes	Recettes 2019	Recettes 2020	Tendance
Licences (reversement fédé, ligue et CD) (651)	4 447 €	5 029 €	13 %	Cotisations (756)	14 065 €	15 676 €	11 %
Produits, fournitures et petit outillage (601, 602), Fluides (603), Réparations (612), Assurances (613), Doc (614), Communication (622), Services Bancaires (624)	11 665 €	15 407 €	32 %	Remb. divers assurance, (76, 77)	3 825 €	2 887 €	-25 %
Formation et prestation entraîneure (652, 621)		1 878 €		Subventions (74x)	7 333 €	9 387 €	28 %
Bateaux et ergo (68)	13 801 €	13 111 €	-5 %	Vente bateau et autres (78)	3 650 €	8 600 €	136 %
Déplacements (623)	2 308 €	1 252 €	-46 %	Challenge, rando	18 646 €		-100 %
Organisation de manifestations (Randonnée, Challenge entreprise)	10 602 €		-100%	Mécénat (758)		500 €	
				Prestations (70)	300 €	950 €	217 %
Totaux	42 822 €	36 677 €	-14 %		47 818 €	38 000 €	-21 %
Excédent	4 996 €	1 323 €	-74 %				

Annexe 4 Bilan

Actif	30/09/18	30/09/19	30/09/20	Passif	30/09/18	30/09/19	30/09/20
Matériel	27 375 €	36 045 €	40 030 €				
Compte Courant CMB	3 859 €	8 472 €	4 266 €				
Livret Epargne	8 391 €	15 891 €	26 028 €				
Compte courant CA	1 322 €	2 520 €	4 793 €				
Sicav trésorerie CA, Livret CA	2 373 €	2 376 €	54 €				
Compte Licences Fédération d'Aviron	754 €	275 €	1 598 €	Fonds Associatif	53 406 €	63 493 €	70643,12
Factures réglées par avance	1 711 €	1 742 €	1 948 €	Cotis et subventions encaissées par avance	9 743 €	9 743 €	
Règlements à recevoir (challenge+ skiff)	8 060 €	5 370 €		Factures à régler	1 200 €	511 €	8 073 €
Total comptes	27 231 €	36 680 €	38 685 €				
Total	54 606 €	72 725 €	78 716 €	Total	54 606 €	72 725 €	78 716 €

Annexe 5 Prévisions

CHARGES		Montant		PRODUITS		Montant
601	Achats matières et fournitures	5 000 €	70	Vente de produits, prestations		7 000 €
602	Autres fournitures	4 000 €	741	Conseil Régional		2 500 €
603	Fluides	2 200 €	745	Conseil(s) Départemental(aux)		3 500 €
611	Locations	1 000 €	747	DDCS		1 500 €
612	Entretien et réparation	4 000 €	7410	OMS Hennebont		1 500 €
613	Assurance	3 000 €	756	Cotisations		16 500 €
614	Documentation	500 €	758	Mécénat		500 €
621	Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 000 €	76	Produits financiers		150 €
622	Publicité, publications	500 €	77	Produits exceptionnels		2 000 €
623	Déplacements, missions	1 500 €	78	Reprises sur amortissements		5 000 €
624	Services bancaires, autres	150 €				
651	Cotisations	6 000 €		TOTAL DES PRODUITS		40 150 €
652	Formation	800 €				
68	Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	9 500 €				
TOTAL DES CHARGES		40 150 €				
85	Bénévolat	45 000 €	870	Bénévolat		45 000 €
TOTAL		85 150 €		TOTAL		85 150 €

Annexe 6

Nature des dépenses	Dépenses 2020	Prévisions 2021		Nature de la recette	Recettes 2020	Prévisions 2021	
Licences (reversement fédé, ligue et CD) (651)	5 029 €	6 000 €	19 %	Cotisations (756)	15 676 €	16 500 €	5 %
Produits, fournitures et petit outillage (601, 602), Fluides (603), Réparations (612), Assurances (613), Doc (614), Communication (622), Services Bancaires (624)	15 407 €	20 350 €	32 %	Remb divers assurance, (76,77)	2 887 €	2 150 €	-26 %
Formation et prestation entraîneure (652, 621)	1 878 €	2 800 €	49 %	Subventions (74x)	9 387 €	9 000 €	-4 %
Investissements Bateaux et ergo→ containers (68)	13 111 €	9 500 €	-28 %	Vente bateau et autres (78)	8 600 €	5 000 €	-42 %
Déplacements (623)	1 252 €	1 500 €	20 %	Mécénat (758)	500 €	500 €	0 %
	36 677 €	40 150 €	9 %	Prestations (70)	950 €	7 000 €	637 %
					38 000 €	40 150 €	6 %

Votants	43
Contre	0
Abstention	0
Pour	43
Décision	Adopté

3. RAPPORT MORAL (par Jean-Louis HERVAULT)

Le rapport moral et le rapport financier se complètent. Vous pourrez constater à travers le rapport financier que nos finances sont saines, malgré les manques à gagner dus au contexte sanitaire. Ce rapport moral est destiné à faire la synthèse de l'année écoulée et préciser les orientations 2021. Il est suivi et complété par les rapports des différentes commissions.

Au final, vous voterez pour donner quitus (ratification) à ce rapport moral et approuver les comptes. Vous voterez également sur le projet de cotisations de l'année 2021-2022 (saison sportive 2022).

Saison 2020 : une saison toujours dynamique, mais contrariée

Après une saison 2019 forte d'une dynamique retrouvée, 2019/20 a démarré sous les mêmes auspices, avant d'être brutalement interrompue par le confinement du printemps 2020. Ce confinement entraînant l'annulation de la tête de rivière (TDR) en 8, et du challenge des entreprises, est la raison d'un manque de 20 à 30 licences (challenge + licences de printemps), et d'une perte sèche de trésorerie estimée à 5000 €.

Bien sûr tout n'était pas parfait, même sans COVID. Cette saison était encore faible en termes de licences A jeunes. 9 jeunes de 13 à 17 ans, c'est encore trop peu, et le collège des parents de ces jeunes n'a pas fonctionné du tout par manque de volontaire. Toutefois, et c'est très positif, il est intéressant de noter la participation de quelques-uns de ces jeunes aussi bien aux stages qu'au challenge jeunes rameurs organisé par le CD 56.

Toujours au chapitre des jeunes, la convention passée avec le lycée du Vœu a été un succès avec 14 J17 participants dont 11 ont obtenu le brevet d'aviron d'argent.

La section sportive et compétition

La section compétition a bien entendu aussi été très frustrée puisque, hormis la TDR de Rennes sur 3000 mètres du 2 février 2020, toutes les autres épreuves ont été annulées. 9 compétiteurs ont représenté le club avec de beaux résultats détaillés dans le rapport Lionel Tranchant ci-dessous.

Avec 7 avirons d'or et 19 avirons d'argent passés cette année nous honorons notre label « Ecole d'Aviron » et portons le total d'adhérents détenteurs d'un brevet à 24 avirons d'argent et 15 avirons d'or.

La section loisirs, quant à elle, a été très impactée par les annulations listées dans le rapport de cette commission.

Nous retiendrons, néanmoins, qu'à défaut de longues randonnées lointaines, quelques-unes et quelques-uns d'entre nous se sont mobilisés pour organiser des sorties locales, et en particulier une première avec la sortie sur l'île Dumet à partir de Billiers. Une belle découverte pour 7 participants.

La dynamique habituelle de cette section s'était entre autres manifestée pour l'organisation de la Vogalonga, où tout était prêt et paré pour encore une fois naviguer sur la lagune de Venise et ses canaux avant, hélas, d'être confinés.

Gageons que, dès que la situation sanitaire le permettra, cette section retrouvera son entrain. Tous les rameurs du club sont invités à proposer des initiatives. Ces sorties sont essentielles pour les rameurs d'abord, qui varient les plaisirs et s'enrichissent culturellement et techniquement des contacts avec les clubs qui nous reçoivent, et pour le rayonnement et la notoriété du club, en vue des manifestations (quelles soient sportives ou loisirs) que l'aviron Hennebontais organise.

Le nombre d'adhérents

Nous l'avons vu la COVID a entraîné un manque de licences estimé dans une fourchette de 20 à 30 au regard des années précédentes. Nous terminons néanmoins l'année avec 98 licenciés, plus 2 adhérents (Hervé et Claudine) dont la licence est souscrite via un autre club. À comparer avec les 103 licences de l'année précédente. Une légère perte au final d'une année qui aurait dû voir une croissance de 15 à 20% de ces licences.

La rentrée de la saison 2021 est très encourageante puisque ce sont près de 60 initiations qui ont été délivrées, et une vingtaine de nouveaux licenciés qui nous ont déjà rejoints. Malheureusement le nouveau confinement vient porter un arrêt à ce bon démarrage.

La parité

Cette fois ce sont les scolaires qui font pencher la balance du côté des hommes, puisque l'on compte seulement deux jeunes filles, pour douze garçons. L'équilibre général étant à 40/60. Cette majorité de garçons est encore constatée pour 2021.

Une formation, contrariée certes, mais dynamique

La formation est de mon point de vue de président un indicateur important. J'ai déjà évoqué les brevets. Les chiffres sont bons, et nous poursuivons en 2021 cette politique de formation. Nous pouvons prétendre au regard du bilan à une étoile ajoutée à notre Label d'école d'aviron. Les démarches administratives sont en cours auprès de la Fédération.

La formation est d'autant plus performante et pertinente qu'il y a des cadres pour l'assurer. Le club a financé la formation de 4 initiateurs supplémentaires : Armelle, Océane, Evelyne et Jacques, et d'un éducateur : moi-même.

Pas de formation au premier secours cette année, comme en 2019, mais si la demande existe, sachez que le club peut renouveler cette formation.

En 2021, le club va organiser une session de passage de permis bateau. La contribution du club à cette formation sera conditionnée à une participation aux actions du club, qui nécessite de piloter une sécurité. Les initiateurs non encore détenteurs de ce permis sont les premiers concernés, mais d'autres personnes peuvent toutefois manifester leur intérêt.

Toujours au chapitre de la formation, le club a investi en 2020 dans une formation délivrée par la fédération, sur la réparation des bateaux. Pour rappel un des objectifs de cette formation était de professionnaliser l'encadrement des ateliers « formation aux métiers du nautisme ». Nous en reparlerons. Jean Baptiste s'est porté volontaire, et a pour mission de restituer au plus grand nombre cette formation en interne via des sessions à thèmes d'une demi-journée. Pour l'instant seuls Armelle et Sylvain ont donné suite à cette proposition. N'hésitez pas à solliciter Jean-Baptiste SVP. Que ce soit pour votre enrichissement personnel, car les techniques dispensées peuvent être utiles dans bien d'autres circonstances, ou pour l'intérêt du club et des ateliers d'entretien du lundi, et cela m'amène au chapitre suivant.

La commission matériel

Nos remerciements à René qui assure depuis bien des années le rôle de responsable de cette commission. Heureusement il n'est pas seul, et une équipe de 4 à 8 personnes, voire plus, se rassemble dans la bonne humeur tous les lundis matin pour l'entretien de la base, et la réparation des « bobos » du WE, et/ou des plus gros chantiers. Merci à tous les contributeurs qui se reconnaîtront. Sans eux le club ne serait pas ce qu'il est, et toutes les activités sportives en seraient affectées. Je ne vais pas ici lister tous les travaux effectués, ils le sont à travers les comptes-rendus de CA, et quelques exemples significatifs sont cités dans le rapport de la commission matériel qui suit. Cependant si vous en avez la possibilité, que ce soit ponctuellement ou systématiquement, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Des finances saines

Cela a été présenté par notre trésorier, une bonne gestion nous a permis d'investir. Nous avons lors de cette année 2019/2020 continué à enrichir et adapter notre flotte à nos besoins. En vendant des bateaux peu ou pas utilisés, et avec des remplacements et/ou acquisitions. Je citerai surtout l'acquisition d'un huit Janousek, que nous avons équipé à neuf avec des portants de couple. Hennebont est à ce jour le seul club Morbihannais à disposer à la fois d'un huit de pointe et d'un huit de couple, et plus largement avec les 2 clubs rennais, le seul en Bretagne.

Au global la situation financière est bonne. Le fond associatif est renforcé, et cette situation va nous permettre de faire face avec confiance aux projets d'agrandissement et de modification de la base, pour lesquels les finances du club seront mises à contribution lors de l'année 2021 en complément d'une prise en charge partielle des coûts par la ville d'Hennebont. Nous remercions ici la ville pour son écoute active, et la part qu'elle accepte de prendre à ces projets.

Le patrimoine

Les 2 sujets précédents interagissent directement avec le patrimoine. Le patrimoine flottant, (bateaux, sécu, avirons) entretenu et réparé par les bénévoles, et le patrimoine roulant (remorques, camion) pour lesquels là aussi l'aide des bénévoles est nécessaire. Encore merci à celles et ceux qui œuvrent pour ce bien commun. C'est grâce à la fois à la bonne gestion des finances et la contribution de tous ces bénévoles que nous recensons 119 places rameur opérationnelles (hors barreaux) dont 16 sièges mer. Nous précisons que les sièges mer sont également très utiles lors des séances d'initiation, les Estivales, les VIT & VAC etc... À ce patrimoine, il convient d'ajouter des coques bois actuellement hors service, mais partie intégrante du patrimoine flottant. On le sait nos statuts prévoient la conservation de ce patrimoine bois et il est important, à cette fin, de disposer d'aire de stockage abrité. Il convient également de saluer la rénovation et le coup de fraîcheur du bureau, avec des espaces de rangement optimisés. Merci à Armelle grande instigatrice de ce chantier, avec l'aide de Patrick et Christine en particulier.

Les valeurs du club

Elles n'ont pas changé et sont mises en avant via le panneau qui a pris place au-dessus de l'entrée. En adhérant au club, on vient pratiquer l'aviron bien sûr, mais on rejoint aussi une communauté qui partage sa passion de l'aviron dans le respect de ces valeurs. Ce sont aussi ces valeurs qui nous permettent d'avoir le soutien renouvelé de la société COURT'IMMO, que nous remercions chaleureusement, et dont nous ne désespérons pas de voir ses collaborateurs pratiquer prochainement.

La communication

Elle passe par notre site internet qui vit bien et est régulièrement mis à jour et abondé. Merci à Vanessa pour ce travail, qui vient s'ajouter à celui de Jean-Baptiste pour l'administration. La fréquentation est en hausse régulière et atteint les 20% sur l'année.

La communication s'est enrichie lors du premier confinement d'une News Letter à l'initiative de Natacha. Chacun a pu participer via l'adresse journal.aviron@gmail.com en soumettant ses idées de sujet. Merci à ces contributeurs.

À noter que le club n'est pas représenté sur les médias sociaux tels Facebook et autres, sans position dogmatique à l'égard de ces outils nous explique Jean-Baptiste Lagrange qui lance un appel aux bonnes volontés dans son rapport de la commission Communication.

Un club connecté à sa ville...

- En étant acteur de la vie sociale de la ville d'Hennebont : 11 créneaux pour les « Estivales 2020 » ont permis de faire découvrir l'aviron à terre (une séance indoor s'est déportée à Kérihouais avec la participation de 20 jeunes du quartier) et sur l'eau avec 42

personnes, dont 27 jeunes de moins de 18 ans. 2 séances VIT&VAC ont, en complément, permis l'accueil de 9 jeunes des quartiers QPV (Quartiers Politique de la Ville)

- Avec une action citoyenne baptisée : « Découverte de l'aviron et des métiers du nautisme pour intégrer une formation qualifiante ». L'action s'est déroulée sur l'exercice 2019/2020, en ayant concerné 6 personnes pour 18 créneaux. Parmi ces 6 personnes, l'une d'entre elles a bien intégré une formation professionnelle. Le club s'est positionné pour reconduire l'action sur l'année civile 2020 (les subventions sont attribuées en année civile), mais la crise sanitaire nous contraint à repousser la réalisation sur l'année 2020/2021.
- Avec une convention passée entre le lycée du vœu et le club. 13 élèves de première et leur professeur se sont initiés à l'aviron sur l'exercice 2019/2020. Pour l'année 2020/2021, ce sont 20 élèves de première que nous accueillons et nous retrouverons, cette fois en terminale, les élèves de la saison précédente lors du second trimestre scolaire. Soit 33 élèves du lycée du Vœu plus leurs professeurs.
- En maintenant des pratiques de sport santé, tant pour la remise en forme, que pour lutter contre les exclusions. Plus de 12 pratiquants fréquentent le club avec entre autres ces motivations.
- En nouant des relations commerciales et des partenariats avec nos voisins de la zone portuaire
 - Les pêcheurs plaisanciers (merci pour leur aide lors des événements organisés sur le Blavet, et pour leurs prestations avantageuses dans le cadre de la formation aux permis bateaux)
 - La société Erplast, les chantiers Billie Marine et Nath Yachting pour leur aide et les échanges de services
 - Les entreprises Graphème et Costard pour nos travaux de sérigraphie
 - La Smeg pour sa contribution gracieuse dans l'organisation de régates
 - Etc...

au monde de l'entreprise...

Nous avons déjà mentionné notre partenaire COURT'IMMO, courtier en prêt immobilier implanté à Hennebont et le sud Bretagne, qui nous renouvelle sa confiance.

Nous l'avons évoqué en introduction, la crise sanitaire ne nous a pas permis d'organiser le challenge des entreprises. Néanmoins ces entreprises restent liées à notre club et s'étaient engagées auprès de nous pour l'organisation de la journée du 8. Malheureusement annulée également toujours pour cause de second confinement. Merci à Loris, Véolia, et APC.

et aux autres clubs

Beaucoup moins d'activité de ce côté-là, toujours pour raisons sanitaires, et ce n'était fort heureusement pas l'année de notre randonnée bisannuelle.

Néanmoins on peut relever une journée d'accueil sur le Blavet de nos amis de Quimper ou encore une sortie d'Hennebont à Concarneau avec le club de Concarneau aviron de mer.

À noter également le maintien des relations avec le club suisse de Nyon qui permet à nos rameurs d'y être accueillis ou vice versa d'accueillir leurs rameurs.

Des projets pour 2021, malgré les difficultés conjoncturelles pour se projeter :

- Former, former, former. Former des encadrants, former à la diversité des pratiques, former nos jeunes.
- Renforcer le groupe de jeunes et les fidéliser.
- Mettre l'accent sur les passages de brevet qui doivent traduire ces efforts d'encadrement.
- Poursuivre notre engagement citoyen comme partenaire de la politique de la ville, en particulier sur la base de ce qui s'est fait en 2020.
- Concrétiser en 2021 le projet d'extension élaboré avec la ville. La finalité étant, outre la capacité à abriter le patrimoine, un aménagement d'un espace « salle de sport » destiné à l'aviron Indoor, au renforcement musculaire, et autres activités de sport santé et d'aviron fitness.

- Poursuivre la pratique de l'aviron scolaire via des conventions entre le club et les établissements sur le modèle du lycée du Vœu, ou encore via les associations sportives des collèges (projet avec Kerdurand de Riantec, et Henri Wallon de Lanester).
- Se repositionner pour organiser la journée du huit de la ligue de Bretagne, et poursuivre au sein du club la pratique couple et pointe en huit.
- Participer à des régates à vocation sportive, dès que ce sera possible.
- Si possible relancer la randonnée bisannuelle organisée par l'Aviron Hennebontais, avec Gâvres en destination.
- Amplifier la dynamique des sorties loisirs.

Des remerciements à tous

Nous adressons des remerciements chaleureux à nos interlocuteurs de la municipalité, aux membres du bureau et du CA pour leur implication dans les tâches quotidiennes, aux bénévoles, aux sportifs qui défendent les couleurs de l'Aviron Hennebontais, à tous les membres du club pour leur participation aux diverses activités dans le respect de nos valeurs et aussi aux entreprises qui nous soutiennent, via le challenge, et/ou leur partenariat, et encore aux amis des clubs avec lesquels nous partageons notre passion.

Votants	43
Contre	0
Abstention	0
Pour	43
Décision	Adopté

4. RAPPORT DES ACTIVITÉS DES COMMISSIONS (par Jean-Louis HERVAULT)

Le rapport financier ayant été exposé précédemment, nous allons nous intéresser aux commission matériel, commission sportive, et commission loisirs, commission communication, et commission évènements.

Commençons par la commission matériel : René Guillaume

Cette année n'a pas été marquée par de gros travaux, nos rameurs prenant soin du matériel.

Nous avons fait, l'équipe des joyeux bricoleurs du lundi, pas mal d'entretien et de réglages, que ce soient des hauteurs de dames de nage, de sellettes qui coincent, de planches de pieds, mais pas de grosses interventions.

À noter que cette fine équipe s'est vue complétée par l'arrivée de Jean- Pierre, nouvellement retraité, et nous espérons pour les mêmes raisons, bientôt celle de Jacques.

Le 8 « Copains d'abord » a été démonté, stocké et remplacé (pour raisons de place dans le hangar) par le 8 hollandais « Octavianus » qui a été décapé, vérifié, qui a fait l'objet de retouches superficielles puis équipé de ses portants de couple.

À signaler la conception par Jean-Paul et David d'un tank à ramer mobile avec ses avirons. Ce tank s'installe à l'extrémité gauche du ponton et a été bien utilisé notamment lors des Estivales

Jean-Yves a eu de quoi s'occuper avec des avirons endommagés, fatigués, ou cassés, voire pliés par une rameuse vraiment très puissante !!! Elle se reconnaîtra.

La réparation des commandes de direction et des gaz du cata de sécurité ce qui a permis d'éviter l'envoi chez le mécanicien (Merci pour les finances).

Enfin profitant des renforts et de l'absence de chantier majeur, l'atelier a fait l'objet d'un rangement sans précédent.

En débordant sur l'exercice 2020/2021, il faut préciser que le WE annuel d'ateliers pour tous (prévu les 14 et 15 novembre), où chaque adhérent est invité à contribuer aux travaux d'entretien, de la base et du matériel, a dû être annulé pour cause de COVID. Il conviendra après la reprise de statuer sur une reprogrammation ou non.

Passons à la commission sportive : Lionel Tranchant

La saison sportive a été très bousculée par la crise sanitaire de la Covid19.

Sur la base des résultats de la saison précédente, nous avons obtenu la labellisation de notre club en École d'Aviron. La fédération a décidé de reconduire les labels de la saison 2018/2019.

Les occasions de compétitions furent peu nombreuses puisque, hormis la TDR de Rennes sur 3000 mètres du 2 février, toutes les autres épreuves ont été annulées. 9 compétiteurs ont représenté le club. À noter les beaux classements de Martine en skiff, de Natacha et Vanessa qui font première, pour leur première participation. Enfin le 4 de couple d'Olivier, Hervé Jean-Philippe et Jean-Louis fait second. Un grand bravo à tous. Pour notre club, la saison compétition s'est arrêtée avec le confinement le 16 Mars.

L'effectif des jeunes était relativement faible et surtout peu régulier à l'entraînement, ce qui a pénalisé fortement la constitution d'équipages. Les points positifs à souligner : la forte implication de Lisa, et sa très belle progression, et la bonne participation au CJR (Challenge Jeunes Rameurs) et aux stages départementaux, avec Lisa, Louisa, Arzhur, Kilian, Arnaud.

Le rôle des éducateurs/entraîneurs au sein de la section compétition ou non, est aussi de préparer nos rameuses et rameurs à l'obtention des brevets d'aviron, ce qui a été conduit dès la reprise de nos activités après le 11 mai, avec 2 dates de passage, les 13 juin et 18 juillet. À ce titre ce sont, en comptant les scolaires, 7 avirons d'or, et 19 avirons d'argent qui ont été passés avec succès pendant la saison. De quoi honorer notre label « Ecole d'Aviron ». Ceci porte le total d'adhérents hors scolaire détenteurs d'un brevet à :

- 24 avirons d'argent
- 15 avirons d'or

Pour mieux animer la section compétition, la formation d'un éducateur et de 4 initiateurs est également une bonne nouvelle, et porte l'effectif du club à :

- 9 initiateurs, dont 4 en cours de validation pratique
- 2 éducateurs
- 1 entraîneur fédéral
- 1 commissaire

La commission loisirs : Yann Perez

Pour les rameurs loisirs, la saison 2019/2020 est évidemment touchée par la crise sanitaire.

Nous pouvons lister les randonnées annulées qui, espérons-le, pourraient se faire l'année prochaine :

- Marathon Raid du CNL début mars
- Berlin/Dresde (Mai, Juillet, Aout)
- L'Odét fin Juin

- La Vogalonga WE de pentecôte.
- La Meuse de Sedan à Namur fin Juillet 2020
- Lac de Vouglans / Lac Léman (Jumelage avec Nyon) fin Aout 2020
- Escorter le Morbihan Challenge, initialement prévue le WE de l'Ascension. L'évènement s'est finalement déroulé le jeudi 10 septembre, donc en semaine travaillée, et n'a finalement réuni que 4 personnes sur l'eau et 3 personnes à l'animation.
- La randonnée "Concarneau-Les Glénan" des samedi 25 et dimanche 26 juillet, qui s'est réduite à une simple sortie sur une journée entre Concarneau et Trévignon.

La visite de nos amis suisses en mai 2021 est remise en cause.

De belles sorties ont quand même eu lieu :

2019 avait laissé place à 2020 dans la bonne humeur entre l'arrivée du père Noel le samedi 14 décembre avec 2 rameuses du club et des lutins du CNL et la célébration de la nouvelle année le 5 janvier sur une plage de Larmor plage avec 13 membres de l'Aviron Hennebontais invités par le CNL.

Il a fallu ensuite attendre l'été pour voir s'organiser des randonnées sous l'impulsion de nos rameurs expérimentés Mer :

- L'Île Dumet : une excellente journée qui a permis à 7 rameurs, dont une invitée suisse, de parcourir près de 40km, en partant de Billiers avec pique-nique et baignade à Piriac.
- La Ria d'Étel le 14 Juillet : 10 rameuses et rameurs avec mise à l'eau habituelle au Magouër, apéro à la pointe de la vieille chapelle, et moules frites.
- La rade de Lorient le 18 juillet : découverte de l'aviron de mer pour 4 personnes. Mise à l'eau à Pen-Mane - traversée de la rade de Lorient - poursuite jusqu'à la tourelle des Trois Pierres - escale café à Larmor-Plage - retour par la passe ouest de la rade.
- Concarneau le 26 Juillet entre la plage du Cabellou et la pointe de Trévignon pour 7 rameurs avec le club de Concarneau Aviron de Mer. Une belle journée conviviale avec un parcours d'un peu moins de 30 km le long de la côte.
- Entre Bretagne et Vendée du 21 au 28 Juillet : suite au COVID-19, les randonnées prévues dans le nord de l'Europe par Christophe Le Bel (Limoges) ont été annulées. Un "road aviron" a eu lieu à la place entre Bretagne et Vendée pour 16 rameurs dont 4 représentants de notre club.
- Sortie sur le Lac Léman le 11 aout : invités par le club suisse de Nyon, des rameurs du club et du Lot (Yann en accompagnateur) ont profité d'une magnifique sortie de 26 kms sur le Lac Léman, de belles randonnées dans les Alpes et le Jura dont une nuit en refuge.
- Sortie traditionnelle sur la Ria d'Étel le 13 aout (5 rameurs) : mise à l'eau au Magouër - petite escale à la pointe de la Vieille Chapelle - dégustation de moules-frites chez un ostréiculteur - escale-baignade à l'Île de St Cado - retour au Magouër
- Sainte-Livrade sur Lot les 12 et 13 septembre (2 rameurs) : le samedi, visite au chai de Gilles PONS, vigneron récoltant (et rameur), puis rando sur 14km l'après-midi, avec une chaleur de plomb. Et le dimanche 26km sur cette belle rivière qui voit s'entraîner régulièrement les compétiteurs de l'équipe de France.
- Portugal avec Rowing Trek (association Raid Aviron) - Toussaint. De Lagos à Quarteira, plus de 100 km de rame le long d'une côte atlantique magique, avec 2 yoles et 1 double de mer, 18 participants dont une rameuse du club. Au programme : sorties en mer, découverte du pays et gastronomie sous un beau soleil et une belle convivialité.
- À noter également l'accueil de 9 de nos amis du club de Quimper sur le Blavet le dimanche 6 juillet, qui avait pour l'occasion déplacé leur huit. Sortie matinale d'une vingtaine de kilomètres suivi d'un barbecue festif.

Tout ceci représente un peu plus de 1000 kms parcourus, en additionnant les distances réalisées par chacun des participants Hennebontais aux randonnées, à comparer néanmoins aux années précédentes où cette distance est en générale doublée...

Pour information, chaque randonnée fait désormais l'objet d'une fiche "Rando" (Coordinateur, Nom, Dates de la Rando, Participants, Bateaux, Sécurité etc....).

Dès que nous pourrons reprendre la navigation, le club vous propose quelques idées :

- Cambridge : à l'initiative de Toni. Cf affichage club
- Bréhat : mai 2021 avec le club de Lézardrieux
- La Vogalonga à la pentecôte 2021 : nous devons nous positionner sur une participation ou non en 2021
- La Juraviron (Vouglans)/Léman : fin août 2021
- La Meuse de Namur à Sedan en juillet ou août

Le catalogue des randonnées 2020/2021 de la FFA est toujours disponible au club sous format papier ou sur internet : voir la brochure <https://fr.calameo.com/read/00110447700e23b8d806e>. N'hésitez pas à proposer une participation à l'une de ces randonnées ! Ou une autre sortie !

Des randonnées « à initiative personnelle » sont parfois organisées de façon très rapide (souvent peu de rameurs concernés) et ne donnent, de ce fait, pas forcément lieu à publicité auprès de tous les rameurs. Ces randonnées peuvent déboucher sur des échanges plus fréquents avec des clubs amis (Quimper, CNL, ...) et doivent avoir le souci aussi de ne pas aller à l'encontre de l'esprit du club en concernant des groupes trop fermés. Toute initiative de cette nature peut être proposée au responsable de la commission Loisirs.

Concernant la commission Loisirs, chacun des membres est appelé à se positionner sur sa volonté de se maintenir ou non au sein de cette commission. Je libère la place de responsable Loisirs. Il est rappelé ici qu'il n'est pas nécessaire d'être membre du CA pour présider ou animer une commission.

Je termine ce compte-rendu par un grand merci aux organisateurs de sorties et félicitations aux rameurs pour tous ces kms parcourus à chaque fois dans la bonne humeur et le partage.

Commission communication : Jean Baptiste Lagrange

Le site web de l'association <http://avironhennebontais.bzh>

L'administration du site est assurée par Jean-Baptiste Lagrange depuis 2014. Au cours de l'exercice 2019-2020 d'autres membres du club se sont joints à lui, particulièrement les autres membres du bureau (président et secrétaire) et Vanessa Talabot. Ceci répond en partie au souhait de Jean-Baptiste d'être déchargé de l'animation du site pour n'en conserver que l'administration technique. Par ailleurs un nouvel outil de communication, les « newsletters » a été développé à l'initiative de Natacha Barcelo (six News Letters parues, toutes très appréciées).

La structure mise en place lors de l'exercice précédent, avec une interface « adaptative », a été jugée satisfaisante et n'a donné lieu qu'à des améliorations locales (bandeau principal, menu glissant, logo sponsor...).

Pour mémoire, la page d'accueil comprend la dernière « information du CA », communication officielle du club. Des « informations du CA » ont été composées et ajoutées régulièrement par Vanessa (sept dans l'année).

Des informations brèves sous la forme de « à noter » ou post-it sont aussi postées régulièrement. Outre les différents événements, les « à noter » ont porté à la connaissance de toutes et tous les comptes-rendus de Conseil d'Administration et les protocoles sanitaires successifs.

La page d'accueil comprend également les 10 dernières nouvelles, postées à l'initiative de chacun et chacune, reprenant le plus souvent des événements tels que sorties, compétitions, animations, formations... En dépit des difficultés engendrées par la pandémie, 41 nouvelles ont été postées durant l'exercice contre 30 pour l'exercice précédent. Beaucoup de nouvelles offrant un lien vers un diaporama, ces liens ont été repris et organisés dans la page « albums photo ». Le site compte aujourd'hui des liens vers 130 albums, retraçant des événements sur les 25 dernières années.

Des entrées de menu ont été ajoutées ou modifiées et la plupart des contenus ont été mis à jour et repris dans la forme. Une page presse qui répertorie les articles dans la presse locale a notamment été ajoutée et est tenue à jour.

Côté fréquentation, les statistiques du site (voir compte-rendu du CA d'octobre) et les retours que nous avons d'autres clubs montrent comme l'an dernier que le site est consulté et apprécié. Le site reçoit aussi régulièrement du courrier de personnes souhaitant démarrer l'aviron ou s'informer sur des

évènements organisés par le club.

Rappelons aussi que chacun et chacune peut et doit contribuer aux contenus. Les dirigeants et animateurs de commission doivent vérifier les contenus et proposer des améliorations ou mises à jour. Chaque membre peut poster des nouvelles. Il suffit pour cela de cliquer sur le bouton "poster une nouvelle".

Parmi les perspectives pour l'exercice qui démarre, citons le rapatriement sur notre espace des albums actuellement hébergés dans les espaces « Google Pictures » des auteurs des photos. En effet, d'une part ce type d'hébergement ne peut constituer qu'une solution provisoire, le club n'ayant aucune maîtrise de ces espaces et Google ayant annoncé une limitation drastique des capacités de stockage offertes sur les comptes Google, d'autre part notre contrat avec le fournisseur OVH, hébergeur de notre site internet, nous permet de disposer d'un espace suffisant.

À noter que le club n'est pas représenté sur les médias sociaux tels Facebook et autres. Notre volonté étant de protéger les données et en particulier les données personnelles des adhérents, ce type de média n'est pas utilisé. Pour autant ce n'est pas une position dogmatique à l'égard de ces outils, mais plutôt la recherche d'une utilisation maîtrisée, respectueuse de nos valeurs.

Du travail en perspective. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Enfin la commission évènements : Jean-Louis Hervault

Peu d'évènements cette année. La covid nous ayant contraints à l'annulation du challenge entreprises et de la TDR en 8 planifiée pour le 19 avril.

Restent les animations sociales qui ont pu se dérouler pendant l'été : les « Estivales », et les VIT&VAC.

Pour ces deux évènements, l'Aviron Hennebontais a, comme les années précédentes, joué le jeu du partenariat avec la ville à travers une convention relative à chaque organisation.

Un très bon bilan, puisque pour les Estivales ce sont 10 créneaux qui ont permis de faire découvrir l'aviron sur l'eau à 42 participants, dont 27 jeunes de moins de 18 ans et 1 créneau qui s'est déporté à Kérihouais en aviron indoor où 20 jeunes du quartier se sont joyeusement dépensés sur les ergomètres. Soit, pour ces « Estivales 2020 » une participation plus que doublée par rapport à 2019. Le programme des VIT & VAC a, pour sa part, été réduit à 2 séances qui ont vu la participation de 9 jeunes des quartiers dits « QPV ». Dommage de ce point de vue, puisque les jeunes étaient demandeurs.

Ces activités ont toujours été encadrées par deux, trois personnes, dont a minima un initiateur. Au total ce sont 14 bénévoles qui se sont relayés pour permettre la tenue de ces actions. Que chacune et chacun en soit remercié. Nous rappelons ici que ces actions bénéficient d'une subvention à travers laquelle notre club s'est vu attribuer une somme de 1000 € au titre de l'Agence Nationale du Sport. Évidemment ces actions font l'objet d'un compte-rendu auprès des autorités compétentes.

À noter qu'une des jeunes, Raphaëlle, a rejoint le club pour la rentrée de septembre, comme nouvelle adhérente.

Il faut néanmoins noter que la non-tenue du challenge entreprise en particulier et, dans une moindre mesure, la non-tenue de la TDR représentent pour le club un manque à gagner estimé à 5000 €.


Conclusion

Nous en avons terminé pour les commissions. Je réitère mes remerciements à toutes celles et ceux qui font vivre ces commissions et sans qui rien n'est possible. Plus largement à toutes celles et ceux qui donnent de leur temps et de leur savoir. J'en appelle à toutes et tous pour renforcer les équipes actuelles au risque de les voir s'essouffler, et parce qu'il est sain dans une association que le plus grand nombre participe à la gouvernance via les instruments et instances de cette gouvernance. Je précise, en complément, que l'on peut parfaitement être actif au sein d'une ou plusieurs commissions sans nécessairement être membre du CA.

Merci, bravo à toutes et tous et espérons, pour chacun et pour notre club, une année 2021 moins perturbée, avec l'aboutissement des projets d'extension qui permettront de proposer plus d'activités et de meilleures conditions d'entraînement indoor.

5. VOTE DES TARIFS D'ADHÉSION 2021-2022 (par Jean-Louis HERVAULT)

Tarifs saison 2022 (année 2021-2022) inchangés

 Document d'adhésion N°6 (Adultes et Jeunes) - TARIFS		2021-2022	
Saison sportive 2022 du 1er septembre au 31 août			
LICENCE ANNUELLE (*)		<i>Comprend la part licence fédérale annuelle : 42,20€</i>	
ADULTES tarif A1	Pratiquants compétition, Loisir et Randonnée. Aviron rivière et mer		230 €
JEUNES + 15 ans	Compétition et loisir : jeunes de 15 à 18 ans, étudiants (jusqu'à 23 ans), RSA.		135 €
JEUNES - 15 ans	Compétition et loisir : jeunes de -15 ans.		125 €
BENJAMIN	ÉCOLE D'AVIRON pour les 10 à 12 ans		100 €
Participation aux déplacements	1 journée jeune <18 ans, étudiants (jusqu'à 23 ans), RSA		7€
	1 journée adulte		10€
	/par nuitée		35€
RÉDUCTION FAMILLE	Le premier de la famille à plein tarif, 50 € de réduction aux suivants.		-50 €
(*) Paiement échelonné sur 2 ou 3 mois accepté, dernier encaissement en décembre			
LICENCE ANNUELLE Spéciale		<i>Comprend la part fédérale annuelle : 42,20 €</i>	
CARTE 12 SÉANCES	12 séances		120 €
CARTE 20 SÉANCES	20 séances		160 €
LICENCE TRIMESTRE DÉCOUVERTE (**)		<i>Comprend la part licence fédérale 3 mois : 18,30 €</i>	
JEUNES	<i>Loisir : jeunes -18 ans</i>	<i>Le trimestre</i>	50 €
(**) S'inscrire à l'année à l'issue des 3 mois = 42,20€ - 18,30€ soit 23,90 (licence fédérale 1 an) + 15,65€ x nombre mois restants			
CARTE JOURNÉE DÉCOUVERTE		<i>Comprend la part assurance fédérale : 1 €</i>	
ADULTES	Initiation/découverte	Visiteurs autres clubs	1 séance 10 €
JEUNES	Initiation/découverte		1 séance 5 €
Conditions générales :			
ASSURANCE : La licence intègre l'assurance MAIF. Nous proposons aussi une formule IA-SPORT comprenant des garanties renforcées.			
FOURNITURES A L'INSCRIPTION : 2 PHOTOS D'IDENTITES, un CERTIFICAT MEDICAL autorisant la pratique de l'aviron (certificat renouvelable tous les ans pour la pratique de la compétition). Signature d'un engagement à savoir nager.			
RÈGLEMENT FINANCIER : le club accepte les CHEQUES VACANCES et les COUPONS SPORTS (convention ANVC) et un règlement échelonné des licences annuelles sur les trois premiers mois (3 chèques maximum datés du jour d'inscription et encaissés avant fin décembre).			

Votants	43
Contre	0
Abstention	0
Pour	43
Décision	Adopté

6. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Instances de l'Aviron Hennebontais 2019-2020

Conseil d'Administration (AG du 16 novembre 2019)

Paule	BEAUVERGER
Anne	DREUMONT
Jean-François	GAUTELIER
David	GUILLET
Jean-Louis	HERVAULT
Jean-Baptiste	LAGRANGE
Armelle	LELEUP
Patrick	PEREZ
Yann	PEREZ
Jean-Paul	REMICOURT
Lionel	TRANCHANT

Délégués des parents des jeunes rameurs au CA (CA du 29 novembre 2019)

Paule	BEAUVERGER	Titulaire
	<i>vacant</i>	Suppléant(e)

Bureau (CA du 29 novembre 2019)

Jean-Louis	HERVAULT	Président
	<i>vacant</i>	Vice-Président (représentant de l'association dans les instances)
Jean-Baptiste	LAGRANGE	Trésorier
Patrick	PEREZ	Trésorier adjoint
Armelle	LELEUP	Secrétaire
	<i>vacant</i>	Secrétaire adjoint *

* seuls les postes de président, trésorier et secrétaire nécessitent d'être membre du CA. Les autres postes sont accessibles à tout membre de l'association.

Sortants : Jean-François GAUTELIER, Yann PEREZ

Le collège des parents (qui permet entre autres d'anticiper les problèmes ou difficultés) sera renouvelé lors d'un vote des membres de droit qui aura lieu samedi 13 mars en amont du CA.

Se présentent :

<u>Renouvellement</u>	
Paule	BEAUVERGER
Anne	DREUMONT
Jean-Louis	HERVAULT
Jean-Baptiste	LAGRANGE
Armelle	LELEUP
Patrick	PEREZ
Lionel	TRANCHANT
Jean-Paul	REMICOURT
David	GUILLET
<u>Nouvelles candidatures</u>	
Dominique	CHANVRY
Fabienne	CHAUVOIS-RAFFIN
Jean-Pierre	GLOUX
Sophie	VAN DAMME

Votants	43
Contre	0
Abstention	0
Pour	43
Décision	Adopté

Les candidats sont tous élus.

On rappelle que des adhérents peuvent siéger au CA en tant qu'invité, sans droit de vote, pour mieux en appréhender le fonctionnement et peut-être le rejoindre un jour.

7. Questions diverses

Réponses aux questions préalables à l'AG 2020 organisée en distanciel

Question : Cotisation réglée pour l'année et absence d'entraînement depuis fin octobre concernant l'apprentissage de l'activité : avez-vous étudié ou imaginé une **remise ou un geste commercial** par rapport à ce manque ?

Réponse : Nous sommes conscients des difficultés et/ou barrières occasionnées par la crise sanitaire. Suite au premier confinement de 2020, le CA avait voté la possibilité pour un membre de bénéficier d'une réduction sur sa cotisation de l'année suivante correspondant à la période de fermeture **obligatoire** du club. Dans le cas du confinement de la fin d'année 2020, le club a été fermé pendant le mois de novembre, soit **1/12 de la cotisation d'adhésion due, à valoir sur la prochaine adhésion**. La part fédérale de la cotisation, soit 42,20 €, reste due en totalité, puisque cette somme est versée à la Fédération Française d'Aviron qui n'opère pas de remboursement ou ristourne. Nous rappelons ici que le club est ouvert (Cf les informations délivrées par mail pendant le confinement et dès la reprise d'activité) pour tous les créneaux habituels (hors séance indoor du mardi). La fréquentation ou non du club étant un choix individuel puisque, même pour les débutants, il est possible de pratiquer en bateau solo, sur les ergomètres disposés en extérieur, et sur le tank à ramer qui permet un apprentissage en toute sécurité. Pour rappel, le club doit assurer toutes ses charges de fonctionnement, (FFA, fluides, carburant sécu, assurances, etc...) sans aucune remise de ses fournisseurs, et faire face financièrement à la suppression de manifestations lucratives telles que le challenge entreprise, les randonnées ou manifestations sportives (Cf le rapport moral)

Question : *Montant des dépenses de fluides : le **montant « essence des bateaux de sécu » ne devrait-il pas y être intégré ?***

Réponse : Il est intéressant de distinguer le montant « essence des bateaux de sécu » des autres fluides (eau/électricité, internet) qui, eux, concernent le bâtiment. L'essence sécu étant plus particulièrement affectée à un usage de fonctionnement de l'activité aviron, et comptablement distincte.

Question : *Avez-vous regardé pour un système autonome de **récupération d'eau de pluie** sur le nouveau bâtiment ?*

Réponse : Oui, des récupérateurs sont prévus dans le projet. Nous verrons lors des réunions de chantier la mise en œuvre prise en charge ou non par le titulaire du lot.

Question : *Des investissements sur des **avirons** seront à prévoir pour les nouveaux bateaux car s'ils sortent et qu'il y a une casse de pelles, d'autres bateaux seront impactés.*

Réponse : Oui, le CA en est conscient et reste en veille pour trouver un jeu de 4 paires, si possible Concept. Évidemment tout cela dépend de nos capacités financières au regard de la priorité qui est, pour 2021, le projet d'extension de la base.

Question : *Organisation de la commission Loisirs ? Représentants ? Changement de référent ?*

Réponse : La composition des commissions est généralement proposée lors du 1^{er} CA de la nouvelle année. **Mais tout membre de l'association peut rejoindre, à tout moment, la commission de son choix.** Le référent/responsable de commission participe à l'écriture du rapport moral annuel de l'association. La responsabilité de la commission loisirs est aujourd'hui vacante. Plusieurs adhérents ont néanmoins signifié qu'ils étaient prêts à travailler, à plusieurs, sur cette thématique. Une organisation est en place (affichage au club des randonnées prévues, document des randonnées FFA mis à disposition de tous, fiche type de coordination d'une randonnée) et pourra être renforcée (annuaire des clubs amis pour des randonnées entre clubs hors FFA, fiches descriptives et techniques des randonnées possibles en Bretagne, ...), les référents précédents pouvant apporter leur aide aux nouveaux volontaires. Compte tenu des incertitudes liées à la période de pandémie, les randonnées en proximité, sans engagement de frais et sans déplacements importants, pourront être développées aussitôt que la navigation en équipage sera à nouveau autorisée.

8. FIN DE LA SÉANCE

Le président déclare la séance de cette AG en distanciel terminée le dimanche 28 février à minuit.

Date probable (pas de réservation de salle possible actuellement) de l'Assemblée Générale 2020/2021 : samedi 20 novembre 2021

Le Président

Jean-Louis HERVAULT



La secrétaire de séance

Armelle LELEUP



Présence des adhérents à jour de leur cotisation

	Code Adh.	Nom Prénom	Catégorie d'âge	
				Présent-e à l'AG 2020
1	001052	TRANCHANT LIONEL	Sénior	présent-e
2	022165	ENAUD MAXIME	Sénior	présent-e
3	066444	DENIS JEANYVES	Sénior	présent-e
4	090149	GUENAULT ALAIN	Sénior	abs.
5	96911	HOREL PATRICE	Sénior	présent-e
6	099541	PEREZ PATRICK	Sénior	présent-e
7	103428	HUBERT CHARLES	Sénior	abs.
8	121716	HERVAULT JEANLOUIS	Sénior	présent-e
9	141503	GUILLEMOT JEANLOUIS	Sénior	présent-e
10	151375	DREUMONT ANNE	Sénior	présent-e
11	156891	THOMAS FRANCOIS	Sénior	abs.
12	233847	JOB STANIE	Sénior	présent-e
13	238122	GLOUX JEAN-PIERRE	Sénior	présent-e
14	238593	LE SOLLIEC AURELIE	Sénior	abs.
15	255895	LE GAL SERGE	Sénior	présent-e
16	284319	RICHARD VIANNEY	Sénior	présent-e
17	291785	JOLY FLORENCE	Sénior	présent-e
18	306170	JOLY JACQUES	Sénior	présent-e
19	311878	GUILLAUME RENE	Sénior	présent-e
20	331967	ROCHETEAU MYRIAM	Sénior	présent-e
21	353741	BELAUD JEAN-PHILIPPE	Sénior	abs.
22	357038	ERKELENS JOHAN	Sénior	présent-e
23	365359	GROISARD ELISABETH	Sénior	abs.
24	378535	BIGOT JEAN LUC	Sénior	abs.
25	396085	RENOUX LAURENT	Sénior	présent-e
26	408270	CHARRON-BELAUD MARTINE	Sénior	présent-e
27	414824	COLIN JEAN-CLAUDE	Sénior	présent-e
28	419117	LEMAIRE SEBASTIEN	Sénior	présent-e
29	420160	CHANVRY DOMINIQUE	Sénior	présent-e
30	421681	BALSSA CAROLINE	Sénior	abs.
31	431161	BONY EVELYNE	Sénior	présent-e
32	436558	LAGRANGE JEAN-BAPTISTE	Sénior	présent-e
33	449385	LE GUENNEC CATHERINE	Sénior	présent-e
34	449395	LE COQUIL OLIVIER	Sénior	présent-e

35	483602	JONES ANTONY	Sénior	abs.
36	495196	ROCFORT OCEANE	Sénior -23	abs.
37	500797	SHAW NATHALIE	Sénior	abs.
38	502026	BEAUVERGER PAULE	Sénior	présent-e
39	505469	LELEUP ARMELLE	Sénior	présent-e
40	509099	FAVIER-LOMENECH (FAVIER) HELENE	Sénior	présent-e
41	509100	LOMENECH DIDIER	Sénior	présent-e
42	517303	TALABOT VANESSA	Sénior	présent-e
43	519360	BARCELO NATACHA	Sénior	abs.
44	521681	GUILLET DAVID	Sénior	présent-e
45	524099	REMICOURT JEANPAUL	Sénior	présent-e
46	524612	VAN DAMME SOPHIE	Sénior	présent-e
47	528173	CHAUVOISRAFFIN FABIENNE	Sénior	présent-e
48	528174	LE DANVIC SYLVAIN	Sénior	présent-e
49	533321	PLUNIAN YANN	Sénior	présent-e
50	533334	MATHYS FRÉDÉRIC	Sénior	présent-e
51	534519	LE TOUMELIN OWEN	Jeune (J14)	abs.
52	534523	MOELLO SANDIE	Sénior	présent-e
53	534538	BENNAJI GWENAELLE	Sénior	abs.
54	535133	TRIBALLIER ALAIN	Sénior	présent-e
55	535148	RAULT LOUISA	Jeune (J14)	abs.
56	538570	SIMON ANNE	Sénior	abs.
57	541555	GAUTHIER CHRISTINE	Sénior	présent-e

Adhérents adultes de la saison passée avec droit de vote mais sans droit de candidature au CA (moins d'1 an d'adhésion)

58	343238	JEAN-PIERRE CLAUDINE	Sénior	présent-e
59	545741	RAUDE SONIA	Sénior	présent-e

Adhérents sans droit de vote (adhérent seulement depuis la nouvelle saison)				
60	151809	LAUDIC MARIE-LOUISE	Sénior	présent-e
61	423853	JEAN-PIERRE CLAUDE	Sénior	présent-e
62	549232	HIVERT YVON	Sénior	présent-e
63	549237	VAN BEVER ENZO	Jeune (J13)	présent-e
64	549242	LAUDIC CHRISTIAN	Sénior	présent-e
65	550078	LE RAVALLEC YOANN	Junior (J17)	présent-e
66	550801	BRUYANT PHILIPPE	Sénior	présent-e
67	551178	JAFFRE GAELLE	Sénior	présent-e
68	551414	GUILBEAU ANNE	Sénior	présent-e
69	552198	ANDRE CARPI CELIA	Sénior	présent-e
70	552217	LOSSOUARN JEAN-PHILIPPE	Sénior	présent-e
71	552224	LECOQ SABRINA	Sénior	présent-e
72	552435	NOUET CHRISTELLE	Sénior	présent-e
73	552438	MAZIERE SYLVIE	Sénior	présent-e
74	552444	FAURE MICKAEL	Sénior	présent-e
75	552457	BEKONDO KAMERON	Jeune (J13)	présent-e
76	553054	THOUVENEL RAPHAELLE	Jeune (J13)	présent-e
77	553083	COULEZ FLORENCE	Sénior	présent-e
78	554317	MAUREAUX MATHEO	Junior (J17)	présent-e
Adhérents avec licence extérieure sans droit de vote (adhérent seulement depuis la nouvelle saison)				
79	67524	BERGER VINCENT	Sénior	présent-e
80	500784	FAIVRE STEPHANIE	Sénior	présent-e
		TOTAUX		64
		dont	21	présent-e-s sur 80 adhérents
				nouveaux adhérents sans droit de vote